



à l'intimidation et à la répression !

Solidaires Finances dénonce la méthode utilisée par nos ministères pour réprimer les conflits en cours tant à la Douane qu'aux Finances publiques.

- Avant hier, l'envoi des forces de l'ordre par le préfet du Nord pour déloger des douaniers,
- Hier, la convocation nominative par voie d'huissier de justice de 40 agents de la Haute-Garonne et de leurs syndicats à comparaître devant le tribunal administratif de Toulouse le avril à 15 heures.

Plutôt que de chercher à établir un vrai dialogue social, nos responsables administratifs et politiques ont choisi l'expression de la force et l'intimidation pour faire taire les mécontentement et casser les mobilisations.

Ils instaurent délibérément un climat de peur pour tenter d'empêcher les agents d'agir contre les réformes qui hypothèquent gravement leur avenir, celui de leur mission et du service public.

Solidaires Finances dénonce la mobilisation de services régaliens à des fins qui ne le sont pas à savoir réprimer d'autres agents de l'Etat.

Solidaires Finances apporte tout son soutien à nos collègues et camarades et appelle l'ensemble des agents à se mobiliser et à se solidariser d'elles et d'eux notamment :

le mercredi 3 avril
devant le tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV (M° Marengo ou Jeanne d'Arc) dès 14 h 30

2 avril 2019